WATTRELOS

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — La Mairie nous communique :

M. Briffaut, maire de Wattrelos, avise la population que le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie, pour être communiqué à tout requérant.

Tous les citoyens sont invités à réclamer leur inscription sur la liste électorale.

Les demandes en inscription ou en radiation sont reçues à la Mairie, au bureau du secrétariat, tous les jours de la semaine, de 8 à 12 h., et de 14 à 16 h., et le dimanche de 9 à 12 h.

Le samedi 4 février, le bureau des élections sera ouvert jusqu'à minuit, dernier délai.

Les intéressés sont invités à se présenter à la Mairie avec les papiers suivants : Livret militaire ou toute autre pièce justifiant de leur nationalité; certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure; récépissé de changement de domicile ou pièce attestant que les demandeurs habitaient Wattrelos avant le 1er octobre 1920.

Tout habitant non inscrit ne pourra prendre part aux votes qui auront lieu en 1922 et toute demande de cartes électorales émanant de citoyens non inscrits, sera irrecevable.

PROCES D'OCTROI. — La police d'octroi a dressé procès-verbal contre M. Jules Guidez, demeurant 84, rue d'Audenarde, pour non-déclaration de 36 mètres cubes de bois.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — En soulevant l'ensouple de son métier, au tissage Leclercq-Dupire, M. Jules Thieffry, 38 ans, tisserand, s'est fait une déchirure musculaire.

RESPECTEZ LES CHAMPS ENSEMENCES. — La police a verbalisé contre un ouvrier carreleur, M. Jules Tremmerie, demeurant en Belgique, qui traversait un champ ensemencé.

LANNOY

FLERS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Dans les chantiers de M. Picavet, entrepreneur de travaux publics, un contremaître, M. Louis Dewas, habitant rue d'Hem, est tombé dans une cave, au cours d'une inspection des travaux, et s'est fait plusieurs contusions. Huit jours de repos.

LYS

COLLISION ENTRE UNE CAMIONNETTE ET UNE VOITURE. — Trois blessés. — Dans la soirée de mardi, un voiturier de Willems, qui stationnait vis-à-vis de l'usine de MM. Boutemy, filateurs, était occupé à demander un renseignement à M. Lefebvre, concierge de l'établissement, lorsqu'une camionnette de la maison Deffrennes et Canet vint heurter si fortement l'arrière de la voiture, que le cheval tomba sur le trottoir, renversant le voiturier, ainsi que M. Lefebvre, et un passant, M. Rolland, demeurant à Lannoy, rue de la Tour Eiffel.

Aidés de plusieurs personnes, témoins de l'accident, les trois hommes reçurent les soins de M. le docteur Parmentier, qui constata que le voiturier avait un bras fracturé. M. Lefebvre avait de fortes contusions au genou gauche et à la jambe droite, ainsi que M. Roland.

La police, informée, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1921. — Il y a eu en 1921: 151 naissances contre 162 en 1920; 83 décès contre 64; 73 mariages contre 149. Divorces, 9.

ANNAPPES

DES OBUS ET DES GRENADES DANS UN PUITS. — En procédant à la réparation d'une pompe de machine à vapeur chez M. Lecomte, fabricant de dèches, des ouvriers ont découvert, dans le forage du puits, des grenades et des obus chargés que l'on croit de provenance allemande.

La Mairie, prévenue, en a avisé le service de récupération des engins explosifs.

CONSULTATION DE NOURRISSONS, aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, salle de la Mairie.

SAILLY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui, à 15 h., à la Mairie.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1921. — Il a été enregistré en 1921, à la Mairie, 7 naissances, 5 mariages et 4 décès.

CHERENG

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au tissage de M. Duchennoy, un donneur de fils, Georges T[illegible], [illegible] ans, demeurant à Anstaing, a eu le doigt écrasé par un support de rouleau. Six jours de repos.

WILLEMS

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les jeunes gens de la classe 1922, qui sollicitent l'allocation sont invités à fournir un certificat de salaires de tous les membres de la famille pour le dimanche 15 janvier, à midi, dernier délai.

DECLARATION DES CHEVAUX, VOITURES ET PIGEONS. — Les propriétaires qui n'ont pas encore fait leur déclaration à la Mairie, sont invités à le faire d'urgence.

LISTES ELECTORALES. — Les intéressés sont invités à déposer à la Mairie, leur demande en inscription ou en radiation de toute urgence.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1921. La Mairie a enregistré pour l'année 1921: 66 naissances, 22 mariages, 31 décès, 8 transcriptions, 3 reconnaissances.

DIVAGATION DES CHIENS. — Mme Camus, ménagère, rue Rocmetz, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir laissé circuler son chien sans collier, sur la voie publique.

CYSOING

CONSULTATION DE NOURRISSONS aujourd'hui [illegible]

Communications

ROUBAIX. — **Philharmonique du Jean-Ghislain.** — La Commission prie ses membres de bien vouloir assister aux funérailles de Georges Rubaakamp. Réunion à l'hôpital de la Fraternité, jeudi 12 courant, à 14 h. 30, en tenue.

— **Union amicale des tailleurs de Rx.-Tg et banlieue.** — Réunion vendredi à 9 h. 30 café du Damier, Tourcoing, pour assister, en groupe, aux funérailles de M. Henri Wastyn.

— **Orphéon des Anciens combattants.** — Ce soir, à 19 h. 30 reprise des répétitions et mise à l'étude d'un nouveau chœur qui doit être chanté au prochain concert.

ROUBAIX. — **Grande-Harmonie.** — Vendredi 13, à 19 h. 45, répétition générale en vue du concert d'hiver. Vote pour l'admission de nouveaux sociétaires.

— **Syndicat des Brasseurs.** — Réunion générale des brasseurs de Roubaix-Tourcoing et environs, dimanche 15, à 10 h. Paiement des cotisations.

— **Syndicat Textile.** — Les lecteurs de la bibliothèque doivent apporter leur livret de Syndicat, en venant chercher des volumes, afin de permettre l'échange des cartes de bibliothèque.

CROIX. — **Grande Harmonie.** — Réunion générale samedi 14, à 8 h., Café du Progrès.

WATTRELOS. — **Société Les Accordéonistes l'Avenir.** — Répétition générale, le vendredi 13 janvier, à 19 h. 30.

WATTRELOS. — **Philharmonie du Crétinier.** — Vendredi 13, à 18 h., cours de solfège et d'instruments; à 20 h., répétition générale.

LILLE. — Le Groupement des caissiers et filons receveurs et receveuses du Réseau du Nord organise, avec le concours des collègues des grands réseaux, une réunion qui aura lieu à Lille, Hôtel du Cheval blanc, place des Reigneaux, le dimanche 22 janvier à 14 h. Tous les agents, manipulateurs d'espèces de la région, sont invités à y assister.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 12 JANVIER :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 14 à 16 h.

Maison des Œuvres : A 20 h., conférence populaire : « Les Peaux-rouges et les Esquimaux ».

Théâtre municipal : A 20 h., « La Carmagnole » et « Maître Wolfram ».

Au Conseil des Prud'hommes

Une manifestation de sympathie envers le secrétaire, M. Paul Duvillier

Les membres du Conseil des prud'hommes (section industrielle), étaient convoqués mardi, à 17 heures, en assemblée générale, afin d'élire un président et un vice-président pour l'année 1922.

En ouvrant la séance, M. Edouard Duprez, président sortant, présenta ses souhaits pour la nouvelle année aux conseillers présents. Il tint à rendre un hommage public et à accomplir un devoir de reconnaissance envers M. Paul Duvillier, qui depuis plus de vingt-cinq ans remplit les fonctions de secrétaire avec beaucoup de dévouement. A cette occasion, il lui remit la médaille d'honneur, digne récompense de ses services.

Après les vins d'honneur, on procéda à l'élection sous la présidence de M. Louis Buque, conseiller patron et doyen d'âge, pour la présidence qui revient cette année à un conseiller ouvrier.

Ont obtenu: MM. Alfred Rompteau, 11 voix, élu; Léon Decostère, 5; Henri Lefebvre, 2; Jules Mabrier, 1; Constant Flament, 1.

M. Edouard Duprez, conseiller patron, a été élu comme vice-président par 16 voix. Dix patrons et dix ouvriers étaient présents.

Chez les frères ennemis

Il y a C. G. T. et C. G. T.

Bourse du Travail et Bourse du Travail

Cartes confédérales et cartes confédérales

Nous avons reçu avec prière d'insérer, de la Bourse du Travail de Tourcoing, 196, rue de Guisnes, l'appel suivant que nous reproduisons à titre documentaire:

A la classe ouvrière. Avis très important

La Bourse du Travail de Tourcoing, ayant son siège 196, rue de Guisnes porte à la connaissance de la classe ouvrière de toutes les corporations, que, seuls, les Syndicats du Textile, des Métaux, des Transports, des Cuirs et Peaux, des Cheminots, des Travailleurs municipaux, des Typographes, affiliés à cette Bourse ont reçu des cartes confédérales de l'année 1922 et des timbres confédéraux, provenant des fédérations d'industrie et de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, restés fidèles à la C.G.T., rue Lafayette, 211, Paris.

Nous avertissons que nos cartes confédérales sont de la couleur orange, et les couvertures portent le cachet de l'Internationale syndicale d'Amsterdam.

Nos timbres confédéraux, envoyés par les Fédérations et l'Union départementale, sont de couleur violet, sur papier avec fond blanc.

Nulle méprise ne peut donc être possible.

Les cartes et les timbres qui pourraient être distribués par les communistes de la Maison du Peuple, quelle que soit la couleur, ne saura ent être que de la contrefaçon, éditée par les C.S.R., de la nouvelle C.G.T. communiste dissidente, de la rue Grange-aux-Belles, Paris.

Camarades, mettez-vous en garde contre la tromperie qui pourrait vous être tentée, en refusant catégoriquement les cartes confédérales qui ne seraient pas de couleur orange et ne portant pas le cachet de l'Internationale syndicale d'Amsterdam ainsi que les timbres confédéraux n'étant pas de couleur violet sur papier fond blanc.

Vous voilà donc suffisamment renseignés, pour déjouer facilement les manœuvres qui seront certainement employées par les syndicalistes communistes de la Maison du Peuple.

Tous, à la Bourse du Travail de la rue de Guisnes, seule adhérente à la véritable Confédération Générale du Travail.

(Signé) : Ernest Delobelle,
secrétaire général de la Bourse.

L'affaire de la rue de la Mackellerie

Un non-lieu

Sur une ordonnance de non-lieu rendue par M. Gorian juge d'instruction à Lille, M. Léon Hourez, originaire de Croix, 36 ans, négociant en vins à Roubaix, 91, rue de Mouvaux prévenu d'agression nocturne sur les époux Dekyvère-Losfeld, cabaretiers, 22, rue de la Mackellerie, à Tourcoing, vient d'être remis en liberté.

Nos lecteurs se rappellent les faits : Dans la nuit du 19 au 20 juin dernier, les époux Dekyvère-Losfeld surpris dans leur sommeil, étaient assommés à coups de barre de fer. L'agresseur, qui s'était introduit pour les voler, chez les cabaretiers qu'il croyait absents, avait laissé ses victimes pour mortes.

Au cours de l'enquête, les soupçons s'étaient portés sur M. Léon Hourez, chez qui M. Alphonse Dekyvère était employé comptable.

Le magistrat, chargé d'instruire l'affaire, après audition de témoins et de nombreuses confrontations, n'a pas jugé les preuves suffisantes pour maintenir la prévention, et la Chambre des mises en accusation, à qui le dossier avait été transmis, a rendu un avis conforme, qui vient d'aboutir à la décision que l'on connaît.

FEDERATION DES COMBATTANTS. — Groupe du Blanc-Seau. — On nous prie d'insérer :

Nous rappelons que c'est jeudi, à 8 heures précises du soir, qu'aura lieu, à l'Etablissement du Fresnoy, la fête organisée pour les Orphelins de la Guerre.

M. Dufresne, comique de genre, et M. Pierre Declercq, comique grime, se feront entendre dans leur répertoire. Des vues cinématographiques de circonstance compléteront cette soirée, qui promet d'amuser beaucoup les enfants. Entre la première et la deuxième partie, aura lieu la distribution des cadeaux et le tirage d'une tombola réservée aux Orphelins.

Les adhérents qui n'auraient pas été touchés par leur invitation, pourront se présenter au contrôle munis de leur carte de 1921.

DEMENAGEMENTS. Tapissières, automob. **Vidanges inodores. H. Dael,** 19, r. Nationale, Tg. 518

A LA PREPARATION MILITAIRE UNION POST-SCOLAIRE. — Une manifestation de sympathie. — Mardi à la suite du cours habituel une manifestation très imposante faite à l'improviste a eu lieu dans la salle du gymnase de la rue de Gand par tous les élèves de l'école au lieutenant Kinnen.

L'appel régulier a été fait par le sergent-major Duriez et rendu à l'adjudant. La première section était présentée par le maréchal des logis Peperstraete, classe 1922. La deuxième section était présentée par le sergent Rollin (classe 1923). Le sergent Louis Braye étant retenu s'était fait excuser.

L'adjudant Doutement, après avoir fait sonner le « Garde à vous », présente la compagnie au lieutenant Kinnen et donne la parole au fourrier Leman qui, dans une courte allocution, présenta au nom de tous les élèves les meilleurs souhaits de bonne année à leur officier ainsi que pour sa famille. Il rappela en quelques mots les heures et les moments tragiques par lequel il passa. Il présenta son officier comme un des grands héros de la guerre. Du reste ces décorations si justement méritées et portées par lui le prouvent. Il engagea ses camarades à suivre le lieutenant Kinnen par les conseils qu'il donne et de mettre en pratique ses théories car elles sont toujours bienveillantes.

Pour terminer cette jolie manifestation, un sous-officier instructeur encadré de deux élèves gradés de la classe 23 présenta au lieutenant Kinnen une magnifique garniture de cheminée offerte par les instructeurs et leurs élèves à leur tout dévoué lieutenant.

LE REMBOURSEMENT DE BONS DE MONNAIE INFERIEURS A 5 fr. EMIS PAR LES COMMUNES OCCUPEES. — La mairie nous communique :

Les particuliers n'ayant pas présenté leurs billets de moins de 5 fr. au remboursement avant le 16 septembre dernier, peuvent obtenir le paiement de ces coupures, en rédigeant une demande d'échange à la Mairie (Bureau de la Comptabilité). Cette demande, après visa, devra être remise à un comptable du Trésor, en y joignant les bons de monnaie.

UNE FETE DE FAMILLE A L'ASSOCIATION DES ELEVES DE CH. DHERIN. — La Commission est heureuse de faire connaître qu'une fête de famille sera donnée à tous les sociétaires et à leur famille le dimanche 15 janvier 1922, dans la salle de gymnastique, rue de Gand.

Tous les anciens élèves y sont invités; des invitations sont à leur disposition, au siège, 128, rue de Gand, à Tourcoing.

RUPTURE D'UNE CONDUITE D'EAU. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, vers trois heures, l'agent Six, du Blanc-Seau effectuant une ronde rue Cuvier, a constaté une importante fuite d'eau sur le territoire de Roubaix en face de la rue de Rome, attribuée à la rupture d'un tuyau. Le poste de police de Roubaix a été avisé par téléphone.

UNE FETE DE FAMILLE AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE. — L'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de musique organise pour le samedi 14 janvier, à 20 h. 30, dans la salle de l'école, Square de l'Hôtel de Ville, une fête intime en faveur des sociétaires et de leurs familles.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, mercredi : 460 kil. de marée, pour 296 fr. 55; 840 fromages, de 0 fr. 10 à 0.55; 119 Camembert, à 1.50; 12 pièces de Brie à 5.75 la pièce de 2 kil.; 209 endives, de 0.21 à 0.33; 340 kil. de beurre, de 6.50 à 8.50 le kil.; 9 kil. de saucisson, à 6.00 le kil.; 100 boîtes de sardines, à 0.75; [illegible] boîtes Corned beef, à 2.60; 6.860 oranges, de 0.07 à 0.15; 18 kil. de dattes à 2.25 le kil.; 59 kil. aulx, à 0.75 le kil.; 87 kil. noisettes, à 2.50 le kil.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Deux cabaretiers, Désiré Vandeleckove, rue de Gand, 188, et Charles Vandepitte, rue des Anges, 46, ont fait l'objet d'une contravention pour fermeture tardive de leur débit.

DEFAUT D'AFFICHAGE DU PRIX DE VENTE. — Procès-verbal a été relevé à la charge d'un marchand de chaussures, M. Edmond Decoene, rue de la Malcense, 32, pour défaut d'affichage du prix des chaussures.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Desurmont et Cie, une bâcleuse, Mlle Anna Bourgeois, 18 ans, a eu le bout de l'index gauche écrasé entre deux pinces de peigneuse. Trente jours de repos.

— A la filature de M. Flipo fils aîné, un fileur, M. François Detorter, 65 ans, domicilié à Gand, rue du Prêtre, 36 s'est fracturé le poignet droit en tombant. Deux mois de repos.

UN PAUVRE EGARE. — Un pauvre dément, Jules Demaeght, 30 ans, mutilé de guerre, demeurant rue Auber, cour Jubaru, 3, s'est présenté, hier, vers dix heures, au poste de police de la rue de la Latte en proférant des paroles incohérentes. Le malheureux a été soumis à la visite de M. le docteur Minaert, du service d'hygiène, qui l'a reconnu atteint de troubles psychiques et l'a fait diriger vers l'hôpital civil, où il a été mis en observation.

ALLUMEZ VOS PHARES. — La police a verbalisé à la charge des propriétaires des automobiles 717-42 B, 3974-D, 7011-D, 7934-D T, pour défaut d'éclairage à l'arrière de leur voiture.

MOUVAUX

LISTES ELECTORALES DE 1922. — Les réclamations et les demandes en radiation ou inscription seront reçues à la Mairie, à partir du 15 janvier jusqu'au 4 février.

MARCQ-EN-BARŒUL

NOUS APPRENONS avec plaisir que le second volume de l'« Histoire religieuse de nos provinces de Flandre, Cambrésis et Artois », de M. l'abbé Henri Dumez, professeur au Collège de Marcq vient d'obtenir une des plus hautes récompenses de la Société de Géographie de Lille. Un prix de 500 francs lui est décerné pour ce travail historique, fruit de nombreuses recherches dans les archives départementales.

Ce mémoire va de la création de l'archevêché de Cambrai en 1559 à la Séparation des Eglises et de l'Etat, en 1905. Un premier travail allant des origines religieuses de nos contrées à 1559, avait été couronné en 1914 par la même Société, d'un prix d'égale valeur. Il en avait été de même pour une « Monographie historique de Neuville-en-Ferrain ».

Nos félicitations au distingué historien, lauréat de ces prix.

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi 13 janvier, à 19 heures, aura lieu une séance extraordinaire du Conseil municipal.

Voici l'ordre du jour :

Signature des budgets Hospice et Bureau de Bienfaisance. — Nomination des délégués pour revision des listes électorales en 1922. — Nomination des commissaires répartiteurs. — Entretien des chemins vicinaux ordinaires en 1922-1923 ; cahier des charges, adjudication. — Ouverture de divers crédits. — Classe 1922 : Avis sur demandes de réclamations et allocations militaires. — Mesures à envisager pour solutionner l'affaire du ravitaillement. — A huis clos, questions d'assistance.

AMICALE DES COMBATTANTS (U.N.C.). — Dimanche 15 janvier, à 10 h. 30, réunion générale trimestrielle ; le bureau sera ouvert dès 10 heures pour le renouvellement des cotisations de 1922.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les électeurs domiciliés dans la commune depuis un an seulement, et qui désirent être inscrits sur la nouvelle liste électorale, sont priés d'en faire la demande à la Mairie, avant le 13 janvier, munis de pièces justifiant leur nationalité.

Tout électeur ayant changé d'adresse ou de profession, est invité à en faire la déclaration d'urgence.

LE RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Cinquante-six possesseurs de pigeons voyageurs ont fait leur déclaration, pour un total de 825 pigeons, dont 418 entraînés et 407 non-entraînés.

LILLE

AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — Le Comité départemental de l'enseignement technique a tenu séance, mercredi après-midi, à la Préfecture, sous la présidence de M. Bonnet, inspecteur. Les trente-deux membres présents ont émis le vœu que les cours professionnels soient largement dotés de subventions et que dans leur répartition entre les centres industriels, il soit tenu compte de la situation financière spéciale des Régions libérées, ainsi que des efforts qui ont été faits dans notre région pour l'application de la loi sur l'enseignement professionnel obligatoire (loi Astier du 25 juillet 1919).

M. Dupin, directeur de l'Institut Colbert, de Tourcoing, secrétaire du Comité, soumet ensuite et fait adopter un rapport réglementant la délivrance des certificats d'aptitude professionnelle.

La séance a pris fin à 16 heures 30.

LA DOUANE ET LES ORANGES. — Un commerçant de Lille avait commandé en Espagne pour 4.000 francs d'oranges. Lorsque le wagon arriva à la douane française, on réclama 7.000 francs de droits. Le destinataire trouva la somme un peu forte et il eut l'idée de faire diriger les oranges sur la Belgique, où elles payèrent un droit d'entrée de 200 francs seulement, plus un léger supplément pour le retour de Belgique en France.

Malheureusement, une partie des oranges avait été avariée pendant ce long parcours et le temps nécessaire aux formalités.

LE DEBLAIEMENT DES RUINES DU PALAIS-RIHOUR. — M. Florin, de Tourcoing, vient de se rendre adjudicataire pour 37.000 fr., des travaux de déblaiement des ruines du Palais-Rihour qui vont commencer. L'aile de la Gouvernance sera seule conservée.

DETOURNEMENT DE LA VOIE DU MONGY A L'ENTREE DU NOUVEAU BOULEVARD. — On sait qu'à l'entrée du nouveau boulevard, les rails du tramway Mongy, à partir de la rue des Canonniers, suivent le milieu de la route. Il en résulte un embarras fâcheux de cette grande artère, embarras qui se continue sur toute la largeur des fortifications, soit à peu près 150 mètres.

Une brèche avait déjà été faite dans les talus des remparts depuis l'armistice et on l'avait continuée pour la fête fédérale de gymnastique de mai dernier, mais d'une manière partielle.

Les travaux ont repris dans ce sens depuis plusieurs jours déjà, de manière à tracer une route latérale qu'emprunterra le tramway, et ainsi la voie principale se trouvera complètement dégagée depuis la rue des Canonniers jusqu'au bureau d'octroi de Lille, où les rails occupent déjà le côté du boulevard.

Les travaux seront terminés, pense-t-on, dans quelques semaines.

SARDINES COCAGNE
GARNIES
HUILE D'OLIVE PURE 83992

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — **Hippodrome-Théâtre.** — La représentation des « Oiseaux de passage », de Maurice Donnay, par les Tournées Ch. Baret, se fera en soirée le jeudi 19 janvier, à l'Hippodrome-Théâtre.

— **Casino-Théâtre.** — Samedi, en soirée, à 8 heures, première de la création à Roubaix : « Gismonda », avec le concours de MM. Palier, Delpany, Guichan, Marchand, Bonrelly, Renardy, Mmes Madini, Vandernot, Aragni, Laporte, Savoris.

Dimanche, en matinée, à 3 h., « Véronique »; en soirée, à 8 h., « Gismonda ». — Lundi, en soirée, à 8 heures, « Gismonda ».

Jeudi, en soirée, à 8 heures, une seule et unique représentation de « La Juive », avec le concours de M. De Lerech, fort ténor du Théâtre national de Paris; MM. Delpany, Guichan, Marchand, Consart, Mmes Madini, [illegible]

La location est ouverte 12, place de la Liberté.

TOURCOING. — **Théâtre municipal.** — Ce soir, à 8 heures, grande solennité artistique : première représentation (création à Tourcoing) de « La Carmagnole », drame lyrique en un acte, musique de Ludovic Bouserez, avec le concours de Mlle Madeleine Caron, de la Gaîté Lyrique; de M. Jacques Armsa, de l'Opéra de Monte-Carlo, et M. Vergez, du Trianon Lyrique. On commencera par « Maître Wolfram », bijou musical du célèbre compositeur Reyer, auteur de « Sigurd » et de « Salambô ».

Dimanche, à 3 h., matinée de gala : 1. « Maître Wolfram », opéra-comique en un acte, du célèbre compositeur Reyer; 2. Deuxième représentation de « La Carmagnole », drame lyrique en un acte, musique de Ludovic Bouserez; 3. « Ballet d'Hamlet »; 4. « Claudine », 1er acte.

La location est ouverte comme d'usage.

Cherry-Rocher
LIQUEUR

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 11 janvier

Délit de chasse. — Le 1er décembre dans la matinée, M. Deldique Louis 34 ans, industriel, à Saint-André-lez-Lille, se rendait en automobile à la chasse à Quesnoy-sur-Deûle, en compagnie d'un ami M. Duhamel, d'Hesdin. Il s'arrêta chez un fermier de ses amis, M. Lernould, de Verlinghem. Au moment où il allait remonter en automobile, deux lièvres passèrent à proximité. M. Victorien Rose, garde-chasse particulier au service de M. Valois, ancien notaire à Lille qui se trouvait à trois cents mètres de là, à hauteur du passage à niveau de la ligne Lille-Comines, entendit deux coups de feu. Il vint interpeller D. Deldique, qui reconnut avoir tiré... mais sur des corbeaux.

Procès-verbal fut dressé le lendemain, bien que le garde ait été de l'aveu même du prévenu, l'objet d'une démarche accompagnée d'un billet.

Me Spriet qui défend M. Deldique, plaide la nullité du procès-verbal qui n'aurait pas été confirmé dans les délais légaux et la bonne foi de son client, qui soutient, à la barre, avoir tiré sur des corbeaux. Du point où il se trouvait, le garde n'a rien pu voir, sinon le gibier qui détalait.

Le plaignant, M. Valois, qui s'était constitué partie civile, se plaint de ce que cette chasse en automobile se pratique dans la région avec trop de facilité et réclame 200 francs à titre de dommages-intérêts. L'affaire est mise en délibéré.

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
La plus ancienne, la plus réputée.
Refusez les imitations : aucune n'a pu l'égaler. 79037

NORD

LES PROJETS D'IMPOTS NOUVEAUX SUR LES AUTOMOBILES

Une protestation de la Chambre syndicale automobile du Nord et du Pas-de-Calais

La Chambre syndicale de l'automobile du Nord et du Pas-de-Calais a adressé, le 6 janvier, la lettre suivante à MM. les députés et sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais :

Réunie en assemblée générale, le jeudi 5 janvier, la Chambre syndicale de l'automobile du Nord et du Pas-de-Calais, émue des déclarations faites par M. Henry Chéron, rapporteur général du budget, disant que:

« Le Gouvernement projette d'accorder aux communes, le droit de percevoir de nouveaux impôts sur les automobiles ».

Proteste énergiquement contre ce projet et sollicite votre bienveillante intervention, immédiate urgente.

Le commerce automobile actuellement en pleine crise, ne peut se voir grever d'impositions nouvelles, celles existantes, exagérées, causent déjà un préjudice considérable à cette branche de l'industrie française.

En espérant votre réponse favorable, la Chambre syndicale de l'automobile du Nord et du Pas-de-Calais, vous présente ses sincères remerciements, et vous prie d'agréer, etc...

Pour la Chambre syndicale:
Le Président, (Signé): A. Potigny.

CHOCOLAT Nouvelle Fabrication
Genre BELGE LACROIX
CADEAUX UTILES aux acheteurs

BELGIQUE

DINER OFFERT PAR LES SOUVERAINS BELGES AU GENERAL GOURAUD

Bruxelles, 11 janvier. — Les Souverains belges ont offert, mardi soir, au château de Laeken, un dîner, en l'honneur du général Gouraud. Parmi les convives se trouvaient l'ambassadeur de France, le prince Léopold et la princesse Marie-José.

COURTRAI

FOURRURES. Maison fondée en 1800, « **Au Renard Blanc** », rue de Tournai, 23, A. Ockier-Lemaître. — Grand choix de Fourrures, Manteaux et Pelleteries. Tout étant fabriqué dans les ateliers de la Maison, celle-ci est à même de faire des prix défiant toute concurrence. Gros. Détail. Magasins ouverts le dimanche. 83471

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE CONTRE ASSOCIATION ROYALE LA GANTOISE. — Ce match, qui mettra aux prises deux équipes types de l'homogénéité sera très disputé. La Gantoise amènera son équipe au complet, aucun international ne figurant dans son équipe. L'équipe tourquennoise sera privée des services de Verquin, qui doit jouer pour l'équipe française contre le Luxembourg. Rappelons que l'équipe de La Gantoise a fait match nul avec le Daring et a battu le R.C. de Gand, le Football-Club Brugeois et le Standard, et pour qui connaît les équipes belges, ce sont là de belles performances. Le match commencera à 2 h. 15 précises.

LE MATCH FEMININ DE TOURCOING. — Nous allons avoir le plaisir de voir un match de football féminin entre une équipe de Paris, l'Association Sportive Amicale et l'équipe de l'Association Sportive Tourquennoise. La coupe de l'Espérance est l'enjeu de cette rencontre; elle est réservée aux sociétés de football féminin n'ayant jamais participé à aucun match de championnat.

L'A.S. Amicale de Paris s'annonce très forte elle a déjà rencontré trois équipes: Asnières Fémina, l'U. et A. d'Argenteuil, et les Cadettes de Gascogne, qu'elle a éliminées.

L'équipe de l'A.S.T. aura fort à faire devant cette équipe redoutable, mais un entraînement régulier et méthodique lui a permis de parfaire sa forme et tout fait prévoir un match très disputé; les deux équipes étant bien décidées à défendre leur chance jusqu'à l'ultime minute.

L'équipe de l'A.S.T. est la seule équipe féminine du Nord affiliée à la Fédération des Sociétés Françaises de Football. Le match se disputera sur le terrain des Orions, et commencera à 2 h. 15 précises; il sera arbitré par un arbitre officiel de Paris.

FOOTBALL-CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX CONTRE SPORTING-CLUB LOURCHOIS. — Dimanche prochain, commencent les matches de la poule d'accession à la Division d'Honneur.

Le F.C.S.R. recevra le Sporting-Club Lourchois, le vainqueur de la Promotion (région Cambrésis-Valenciennes) qui possède une équipe lourde et très forte.

Ce match se jouera sur le terrain du boulevard de Lyon et commencera à 2 h. 15 précises, il sera dirigé par l'excellent arbitre fédéral, M. Achille Vallin.

LE CLUB ATHLETIQUE DES SPORTS GENERAUX A ROUBAIX. — Dimanche prochain, les amateurs de beau football auront la bonne fortune de pouvoir applaudir à Roubaix, une des meilleures équipes de la capitale le C.A.S.G. On sait quel merveilleux début de saison eut cette équipe, qui semblait imbattable. Elle joua seulement de malheur le mois dernier, et connut la défaite. Mais ce lui fut une salutaire leçon et, à l'heure actuelle bien remaniée bien reprise en mains l'équipe première du C.A.S.G. peut encore être considérée comme la meilleure équipe de Paris. C'est donc une chance fort agréable de pouvoir applaudir cette équipe à Roubaix.

Le Racing-Club de Roubaix, de son côté, désire suivre un entraînement des plus serrés pour aborder la poule finale des championnats du Nord en toute confiance. D'autre part, le club doyen espère bien que l'incompréhensible erreur d'arbitrage dont il fut victime dimanche dernier dans la Coupe de France, lui vaudra de rejouer le match sur son terrain le 22 janvier. C'est donc avec le désir de mettre le plus de cohésion possible entre ses divers éléments, qu'il abordera la rencontre de dimanche prochain.

Celle-ci se déroulera sur la pelouse du Parc Jean Dubrulle, si propice à de belles exhibitions de football. Nous reviendrons cette semaine sur la composition des équipes en même temps que nous donnerons quelques détails complémentaires.

DEMANDE DE MATCHES. — **Amicale du Calvaire.** — Equipes 1 et 2 sur terrain adverse, le 15 janvier. Répondre chez Julien Delannoy, 2, rue d'Alsace, Tourcoing.

GYMNASTIQUE

ROUBAIX. — **La Roubaisienne.** — Les épreuves du Challenge Schiller et du Championnat des pupilles continuent à se disputer avec entrain, parmi les sociétaires de « la Roubaisienne ». Voici les derniers résultats :

Adultes. — Saut en hauteur avec élan : 1. Alfred Dapsens, Désiré Boutteville, Lievrouw, 1 m. 60; 2. Delporte, Molard, Delplanque; 3. Delcroix, Hasquette, Cressent, Glot et Lefebvre. — Barre fixe, imposé et libre : 1. Hasquette; 2. Boutteville; 3. Cressent; 4. Delcroix; 5. Dapsens et Delporte; 6. Alfred Deloy; 7. Dhullander; 8. Molard et Lefebvre. — Cheval à arçons : 1. Hasquette; 2. Dapsens et Boutteville; 3. G. Deloy; 4. Alfred Deloy, Cressent, Glot et Lievrouw; 5. Moinié. — Barres parallèles, imposé et libre : 1. Gustave Deloy; 2. Alfred Deloy; 3. Hasquette; 4. Boutteville; 5. [illegible]; 6. Cressent; 7. Lefebvre; 8. Delcroix.

Pupilles. — Barre fixe : 1. Houssier; 2. Prévot; 3. Cressent; 4. Drèze; 5. Lefebvre; 6. Jules Godemont; 7. Claessens; 8. Bohin, Schot, Baert et Leroy. — Barres parallèles : 1. Houssier; 2. Drèze; 3. Cressent; 4. Voet; 5. M. Godemont; 6. Schot; 7. Guelton et Brunswick. — Saut du cheval : 1. Cressent; 2. Houssier; 3. Prévot; 4. Voet; 5. Drèze et Brunswick; 6. Lefebvre, Leroy; 7. J. Godemont.

TIR

ROUBAIX. — **Amicale Ternaux.** — Malgré l'inclémence du temps, nombreux furent les tireurs qui vinrent s'entraîner au stand de l'Amicale, dimanche dernier, en vue de la seconde rencontre Ternaux-Delezenne, qui aura lieu Ecole Delezenne, le dimanche 22 courant, à 10 h. du matin, et dont l'enjeu est un souper. A noter, dimanche dernier, la performance du jeune Deboschère, qui a « frisé » le maximum. — Dimanche, entraînement spécial pour le match Ternaux-Delezenne, de 9 à 12 h., sous la direction de M. Henri Depraetre.

LEERS. — **La Jacqueline.** — Les prix du mois ont été attribués comme suit : 1. Joseph Herman; 2. Jules Dubenne; 3. Etienne Pipart; 4. Gabriel Plancke; 5. Albert Desmet; 6. Albert Ruynkaert; 7. Eugène Delbrouck; 8. Marc Penin; 9. Hermès Dewattine; 10. Louis Lefevre; 11. une surprise (une dinde), Jules Penin.

CROIX. — **Les Carabiniers.** — Résultat du tir du 8 janvier : 1re catégorie : 1. H. Desmaretz; 2. L. Vandekerchove; 3. A. Lanssens; 4. O. Delnatte; 5. A. Dupont; 6. A. Aliot; 7. A. Bottel; 8. L. Decottignies; 9. M. Bodelot fils; 10. Ch. Dhaluin; 11. Ch. Dujardin; 12. J. Fourmeau; 13. V. Berthélémy; 14. H. Lanssens; 15. G. Parez; 16. L. Bertin; 17. O. Grave; 18. E. Dumortier père; 19. B. Lanssens. — 2e catégorie : 1. P. Desoutter; 2. G. Roty; 3. J. Cuypers; 4. Ch. Dujardin; 5. A. Delange; 6. F. Delcroix; 7. M. Duponchelle; 8. R. Mahieu; 9. E. Dhaumont; 10. R. Dumont; 11. D. Leclercq; 12. E. Dendauw; 13. L. Delcroix. — Tous les dimanches, le tir est ouvert à 8 h. du matin, entre sociétaires. La réunion mensuelle n'ayant pu avoir lieu le 8 janvier, est remise au dimanche 15 janvier; tous les sociétaires sont priés de ne pas y manquer. Des questions très intéressantes sont à l'ordre du jour.

GYMNASTIQUE

FEDERATION DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING ET LEURS CANTONS. — La seconde réunion de la Fédération aura lieu dimanche prochain, 15, à Croix. Rendez-vous des sociétés à 8 h. 45, sur la Grand'Place pour commencer à 9 h. très précises.

Il est rappelé aux sociétés affiliées qu'elles doivent envoyer à M. Paul Van Holland, moniteur-chef de la Patriote de Croix, les noms de deux jurés. Ceux-ci sont priés d'être exacts.

Cette réunion comptera pour le Challenge, chaque société devra donc présenter au moins cinq gymnastes dans chaque épreuve.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Club Athlétique Roubaisien.** — Jeudi à 7 h. 30 du soir, réunion de tous les équipiers pour la formation des équipes. Les équipiers 3 sont priés de se trouver au siège à 1 h. 30.

TOURCOING. — **Union Post-Scolaire.** — Section de Préparation Militaire. — Aujourd'hui jeudi 12 janvier 1922, à 7 h. du soir, salle du Gymnase Municipal, entraînement pour tous les élèves. Sergents, Duriez, Pergoot et Rollin.

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — La société de piquet Le Petit Canon, a tenu sa réunion mensuelle chez M. E. Colart, angle des rues de Lannoy et du Tilleul. Les prix ont été joués avec animation et attribués comme suit : 1er prix, Albert Liebert; 2e Alfred Vandevel; 3e P. Callens, 4e S. Desmullier.

BILLARD

SOCIETE LES SANS-SOUCI (Roubaix). — Lundi prochain réunion mensuelle. Un gâteau offert par M. Leman et deux surprises offertes l'une par M. Monchain, et l'autre par M. Delobel, cadeaux offerts à l'occasion de la nouvelle année seront tirés en tombola entre tous les membres présents. La réunion commencera à 7 h. précises, pour permettre aux joueurs éloignés de faire leur partie. Le secrétaire se tiendra à la disposition des sociétaires pour le paiement des cotisations à partir de 6 h. 45.

COLOMBOPHILIE

MOUVAUX. — **Entente Mouvalloise** : Dimanche 15, réunion de tous les sociétaires, à 3 heures, au siège. Bagues 1922 disponibles au siège. 33568d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 16, au Grand Parc concours habituel 25 p. 100. Reste 4 mises à prendre. 51053d

ROUBAIX. — Résultats du concours de coqs qui a eu lieu lundi soir vis-à-vis d'un grand nombre d'amateurs, chez M. Sailly Au Grand Parc, rue du Vieil Abreuvoir, et auquel avaient pris part dix sociétés. La mise était de 25 fr. pour 100 fr. Sociétés gagnantes: Les Marchands de lait de Sailly, Les Manchots, Roubaix; L'Ecossais, Roubaix; Le Noir-Bonnet, Wasquehal; Les Sans-Peur, Tourcoing.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations foncières et communales 5.50 0/0 1917

Le numéro 42.501 gagne 250.000 fr.

Sont remboursés par : 50.000 francs, le numéro 209.927; — 25.000 fr., le numéro 1.058.150; — 5.000 fr. chacun, les 2 numéros suivants, 286.777 et 1.135.712.

Les 10 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.:

258.444	476.272	849.876	1.118.312	1.134.[illegible]
1.141.579	1.473.158	1.514.545	1.646.859	1.948.256

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

41.802	46.143	66.701	121.463	242.509	281.580
376.956	396.648	428.019	473.777	[illegible]	[illegible]
700.437	752.371	761.257	770.316	770.347	771.428
806.687	848.549	875.918	922.230	977.423	981.427
998.580	1.119.061	1.166.447	1.19[illegible]	1.225.967	1.252.775
1.258.050	1.262.724	1.419.137	1.431.594	1.432.568	1.455.201
1.492.183	1.546.155	1.551.484	1.565.321	1.[illegible].789	1.66[illegible].407
1.691.868	1.701.196	1.713.356	1.720.394	1.811.729	1.904.135
1.931.026	1.990.052				

Obligations communales 5.50 0/0 1920

Le numéro 1.824.254 gagne 200.000 fr.

Sont remboursés par 100.000 fr., le numéro 32[illegible].079; 50.000 fr., le numéro 1.862.589; 10.000 fr., le numéro 913.560; 5.000 francs les 2 numéros suivants, 861.491 et 1.079.437.

Les 30 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.:

[illegible].146	109.480	190.463	325.045	32[illegible]	331.052
437.074	482.002	552.803	598.101	696.518	[illegible]
928.376	945.893	1.013.121	1.076.[illegible]	1.099.079	1.1[illegible].071
1.153.650	1.348.101	1.412.433	1.582.905	1.[illegible].752	1.6[illegible].808
1.807.495	1.839.710	1.908.150	1.975.215	1.999.753	1.909.964

Foncières 1903

Le numéro 400.661 est remboursé par 150.000 fr.; le numéro 5[illegible] est remboursé par 50.000 fr.

BOURSE DE PARIS

du 11 janvier 1922

3 p. 100 perpétuel, 56. — 3 p. 100 amort. 68.20. — 3 ½ p. 100 amort., 89.25. — 5 p. 100 1915-16, 80.20. — 4 p. 100 1917, 64.60. — 4 p.c. 1918, 64.25. — 5 p. 100 1920, 92.75. — 6 p. 100 1920, 94. — Bons 6 p. 100, 493. — Crédit National 1919, 462. — Crédit National 1920, 468. — Crédit National 1921, 503.75.

Banque de France, 5.500. — Crédit Commercial, 621. — Société Générale, 705. — Suez 5.850. — Est, 622. — Lyon, 823. — Midi, 711. — Nord, 911. — Orléans, 885. — Ouest, 619. — Métropolitain, 396.

Ville de Paris 1871, 339.50. — Ville de Paris 1875, 438. — Ville de Paris 1876, 440. — Ville de Paris 1892, 221.25. — Ville de Paris 1894-96, 217. — Ville de Paris 1898, 264. — Ville de Paris 1899, 247. — Ville de Paris 1904, 260. — Ville de Paris 1905, 340. — Ville de Paris 1910 2 ¾, 231. — Ville de Paris 1910 3 p. 100, 233.50. — Ville de Paris 1912, 213.25. — Ville de Paris 1912, 213.25. — Ville de Paris 1917, 497.25. — Ville de Paris 1919, 396.

Communales 1879, 437. — Communales 1880, 456. — Communales 1891, 260. — Communales 1892, 290. — Communales 1899, 277.50. — Communales 1906, 299.50. — Communales 1920 lib., 445. — Communales 1920 non lib., 414.75.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 12 janvier 1922 — N° 95.

Diane-la-Pâle

PAR JULES MARY

TROISIEME PARTIE

LE PUITS DE L'AIGUILLETTE

IV

Père et Fils

— Non, dit-il troublé, cachant son effort.

— Alors ce n'est pas à cause de moi que tu as pris une pareille résolution ?

— Certes !

— Bien, cherchons autre part. Ce n'est pas cette pauvre et innocente Diane, ce n'est pas Claire, si douce et qui t'aime tant, qui ont pu t'inspirer cet incompréhensible projet ?

— Ni Claire, ni Diane !

— Alors, tu ne fais pas bon ménage avec Antonio ?... J'ai deviné hein ? Vos deux caractères ne s'accordent pas. Tu es franc, il est sournois. Tu es doux et ferme, lui est brutal; tu es indulgent, il est rancunier... Cela t'ennuie de voir cet échappé des maquis partager notre bonne vie intime et mêler son visage fatal et ses durs yeux noirs de bandit à nos tendresses... Eh bien ! je suis un peu de ton avis là-dessus... C'est le revers de la médaille que ce garçon... Il n'a pas su trouver ton amitié, n'est-ce pas ? pas plus qu'il n'a su s'attirer la mienne... Je le supporte ici... à cause de ses sœurs... Bien que celles-ci ne l'aiment pas... Claire du moins... Prends comme moi, ton mal en patience... Je saurai bien le renvoyer, quelque jour, s'il se rend odieux ici, comme il est déjà, je le sais, à tous les ouvriers de l'Aiguillette.

Mais Philippe, pensif, répliquait :

— Non, peu m'importe Antonio. Certes, il ne m'est pas sympathique, et je ne devine chez lui que de l'envie et de l'aversion pour moi... mais je ne veux pas vous laisser croire qu'il est la cause, même indirecte, de mon départ. Cela pourrait influer sur vos rapports avec lui. Je ne le veux pas.

— Alors, le vrai motif ?

— Il n'en est, je vous le répète, aucun.

— Tu t'ennuies dans cette solitude ?

— Oui... peut-être, père... Ne m'interrogez plus !

— Mais j'ai le droit de savoir entends-tu... Je t'ai donné assez de preuves d'affection pour exiger de toi que tu m'ouvres ton cœur...

— Je n'ai rien de plus à vous apprendre.

Bartoli paraissait très attristé.

Il regardait son fils avec des larmes dans les yeux.

— Tu ne m'aimes plus ! Je le vois ! !

Et, après un silence :

— A quelle époque comptes-tu partir ? Tu ne le sais pas encore, je suppose ? Tu passeras l'hiver auprès de nous ?... L'hiver est une mauvaise saison pour voyager. Tu attendras le printemps... Du reste j'ai besoin de toi, de ta science pour les grands travaux que je fais exécuter à l'Aiguillette... J'ai besoin de tes conseils pour les machines nouvelles que j'expérimente. Je ne puis me passer de toi, maintenant...

— Cependant, père, je veux hâter mon départ.

Bartoli resta silencieux.

Il était devenu très pâle.

— Alors, mon fils, il est bien évident que tu as contre moi quelque chose que tu me caches.

— Non...

— Oh ! je ne te crois pas... mais je ne tiens plus à savoir ton secret, puisque tu juges à propos de faire avec moi le mystérieux... Je n'ai rien à me reprocher, je ne crois pas avoir jamais cessé une minute de t'aimer... et de te le prouver... J'ai donc la conscience tranquille... Tu me causes seulement beaucoup de tristesse car il y a dans ta conduite je ne sais quoi de douloureusement injuste pour moi... J'ai ma fierté de père aimant son fils par-dessus tout... et ton départ, tes paroles, tes hésitations blessent cette fierté... Comprends-tu ?

Philippe ne répondit pas.

Cette démarche auprès de Bartoli, il savait bien qu'elle serait pénible. Avant de l'entreprendre, il y avait longuement réfléchi. Mais rester au château plus longtemps, dans la rage muette de sa souffrance jalouse, c'était au-dessus de ses forces. Il ne voulait pas non plus se trahir, car laisser deviner à Bartoli son amour pour Claire c'était empêcher le mariage, et cela il fallait l'éviter à tout prix.

Il souffrirait certes, mais il voulait être seul à souffrir.

Et son père croirait à de l'ingratitude, mais trouverait auprès de sa jeune femme l'oubli et le bonheur.

— Tu partiras donc quand tu le jugeras convenable. Je me passerai de toi pour les travaux de l'Aiguillette, et je ferai venir un autre ingénieur qui sera un étranger pour moi, mais qui me rendra les services que j'attendais de ton dévouement.

— C'est bien, mon père, dit froidement Philippe.

— Un mot, toutefois.

Et ce fut d'une voix bien tremblante et bien basse que le pauvre homme ajouta :

— Tu sais que mon mariage avec Claire est fixé à la fin d'octobre. Quelques jours nous en séparent. Je ne suppose pas que ton intention soit de quitter Castelbouc avant cette époque ?... Ce serait me faire une injure gratuite et méconnaître l'affection que j'ai toujours montrée pour toi...

— J'avais l'intention de partir dès demain...

— Ah !

Un regard profond du père alla fouiller jusqu'aux derniers replis de l'âme de l'enfant.

Et ce fut presque sèchement qu'il articula :

— Je ne te retiendrai pas...

Ces mots, le ton dont ils furent prononcés, allèrent droit au cœur de Philippe.

Il comprit qu'il venait de briser cette pure affection paternelle.

A ces yeux qui s'emplirent de larmes, en dépit de l'effort pour les retenir, à ce visage qui se contracta, il devina la souffrance aiguë, qu'on essayait en vain de cacher sous les dehors de la sécheresse et du mécontentement.

— Père ! père ! dit-il, tendant les bras, dans un élan, à l'homme qu'il venait d'offenser.

Mais Bartoli ne répondit pas à cette avance.

Il répéta, toujours très bas :

— Tu peux partir dès demain... Je me marierai sans que tu sois là pour assister à mon bonheur... Tu empoisonneras cette journée qui aurait pu être si heureuse et laquelle je ne pense qu'avec une sorte d'effroi, car les grandes félicités appellent, par contre-coup, de grands malheurs... et le bonheur bien complet n'existe pas... tu te charges de me le prouver... Je ne m'attendais pas, cependant, que mes larmes, c'est toi qui me les ferais verser... et elles m'en sont plus amères et plus douloureuses... Adieu...

— Père, je ne partirai pas, du moins maintenant j'attendrai votre mariage... je veux assister à votre bonheur... je ne veux pas être pour vous, ce jour-là, une cause de regrets...

— Tu feras ce que tu voudras... je ne te retiens pas... je te le répète... tu es libre et je n'insisterai plus...

Et ils se séparèrent tristement.

(*A suivre*). JULES MARY.